



CHAMBRE DES DÉPUTÉS  
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



Motion

Luxembourg, le 13 juillet 2021

Dépôt : Léon Gloden

Groupe politique CSV

Note interministérielle sur  
la criminalité liée aux  
stupéfiants au Luxembourg

La Chambre des Députés,

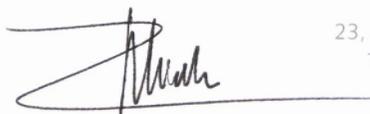
- Considérant que les caméras corporelles, appelées bodycams, sont destinées à filmer les interventions de la police permettant ainsi de retranscrire avec véricité d'éventuels faits de violence ;
- Considérant qu'en France, en Allemagne et dans certaines régions belges les bodycams constituent déjà un instrument précieux pour les policiers lors de leurs interventions ;
- Constatant que selon des experts ce dispositif a un effet éducatif et dissuasif et permet de réduire le risque de confrontation violente ainsi que le nombre de plaintes non fondées ;
- Sachant qu'au Luxembourg le cadre législatif est toujours à l'étude et que Monsieur le Ministre vient d'annoncer que certains détails devront encore être réglés, notamment la conformité à la loi sur la protection des données ;

Invite le Gouvernement,

- À clarifier au plus vite tous les détails légaux et à mettre en œuvre le projet pilote des bodycams dans les meilleurs délais.

L. MOSAR

LM

  
C. Wiersch

  
S. Gilles Beth

  
Hansen Martine